



Les Objets Interdits

Opti BOX

Le Client s'engage à ne pas stocker de biens interdits, de produits dangereux, inflammables, toxiques, contaminants, explosifs, notamment :

- Denrées alimentaires ou périssables, déchets ou malodorants même correctement emballées ;
- Batteries rechargeables pour vélo, trottinette, scooter, karting enfant ;
- Engins à moteur thermique si le réservoir n'est pas parfaitement vide, tel que moto, mobylette, karting, tondeuse, tronçonneuse, etc. ;
- Matériaux ou liquides combustibles ou inflammables comme le gaz, la peinture, l'essence, l'huile ou les solvants de nettoyage ;
- Les produits chimiques, les matières radioactives, les agents biologiques ;
les produits de nettoyage au-delà de 1 L ;
- Les déchets toxiques, l'amiante ou autres matériaux de nature potentiellement dangereuse ;
- Les biens d'où émanent des fumées ou des odeurs ; ceci inclus la nourriture pour animaux ;
- Les substances illégales (herbe, poudre, solide ou liquide) quel que soit la quantité ;
- Les biens illégaux ou marchandises illégalement obtenues ;
- Les gaz comprimés, bouteilles de gaz et camping gaz inclus ;
- Les armes à feu et armes illégales ; les explosifs et les munitions, bombes aérosols, allumettes, briquets, feu d'artifice... ;
- Animaux (oiseaux, poissons...) ou autres créatures vivantes ou mortes ;
- Les objets de valeur supérieur à 10 000 €, y compris œuvre d'art, bijoux... ;
- A l'étage du centre le stockage d'objets dont le poids excède 250 kg/m² est interdit ;

Cette liste n'est pas exhaustive, le client s'engage à ne pas introduire de biens susceptibles d'endommager ou d'affecter d'une manière quelconque le box, le bâtiment, ni les autres biens stockés sur le site. Tout manquement à cette liste sera sanctionné par la confiscation de la caution et la location du box sera stoppée.

Toutes les substances portant les symboles suivants et/ou soumises à des conditions de stockage spécifiques et réglementées sont interdites.

